

Michelle Zancarini-Fournel

Les Rébellions urbaines en France (1871–2005)

Quels paradigmes explicatifs?

Paris brûle-t-il? se demandait CNN au cœur des événements qui ont secoué les banlieues des villes françaises en octobre/novembre 2005. L'information ne correspondait ni à la réalité des événements, ni à celle des lieux, puisque ce n'était pas la capitale, mais les périphéries urbaines qui se rebellaient contre la situation de ségrégation et le qualificatif de »racaille« attribué par le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, à la population juvénile de ces quartiers, protestant après la mort de deux jeunes garçons dans un transformateur électrique dans lequel ils s'étaient réfugiés par peur de la police à Clichy-sous-bois (Moulier Boutang 2006).

Si la mort accidentelle d'un jeune, souvent à l'origine des »violences urbaines«, a lieu chaque fois dans un contexte et à un moment spécifiques, le phénomène est cependant récurrent en France depuis plus de trente ans, même si la mémoire médiatique ne retient à ce propos que les »émeutes« de 1990 au Mas du taureau dans la ZUP¹ de Vaulx-en-Velin et pour les plus informés les »rodéos et les voitures brûlées« de »l'été chaud« dans la ZUP des Minguettes à Vénissieux en 1981. L'archéologie des violences urbaines est gommée des mémoires et de l'histoire (Zancarini-Fournel 2004). C'est la raison pour laquelle je m'attarderai dans cet article sur la période 1971–1981 pour comprendre comment s'est construit et sédimenté ce phénomène social non identifié ni reconnu comme tel. Si la région lyonnaise est au cœur des mouvements sociaux dans les banlieues françaises depuis trente ans, elle n'est cependant pas la seule; l'histoire est jalonnée par les rébellions urbaines de Mantes-la Jolie (1991) à Montbéliard (2000) en passant par Melun, Pau, Toulouse ou Strasbourg. Une cartographie et une histoire de ces phénomènes sur la longue durée seraient indispensables, mais elles n'ont pas encore été réalisées. En effet, un flot de discours interprétatifs – des sciences sociales et des médias a pris le pas sur des études précises contextualisées, à l'exception de *Bachmann* et *Le Guennec* (1997) pour Melun ou *Beaud* et *Pialoux* (2003) pour Montbéliard. Pourtant si les répertoires d'action (*Tilly* 1986) paraissent identiques (voitures brûlées, affrontements sporadiques de jeunes gens avec les forces de l'ordre, bâtiments incendiés etc.), les catégories interprétatives, comme les mots pour le dire, ont varié au cours de ces trois décennies, focalisés successivement sur l'habitat et le cadre bâti, la délinquance juvénile, la sécurité, l'immigration, l'économie souterraine, le communautarisme puis l'islamisme. La mise en intrigue et les récits divergent, alors que l'historicité est en partie gommée: Le grand absent des interprétations est le poids du passé colonial de la France dans la ségrégation de populations dites »immigrées«, alors qu'il s'agit aujourd'hui de la troisième génération de Français ayant des origines étrangères. Il semble donc utile de revenir à la diversité des interprétations et des méthodologies employées pour construire ces récits qui se tissent dans des interactions permanentes entre médias – qui contribuent à forger en images une opinion commune et sciences sociales.

1 ZUP = Zones à urbaniser en priorité.

I. PANORAMA DES SCIENCES SOCIALES SUR LES »VIOLENCES URBAINES«

Les premières études après 1968 sont le fait de géographes (*Rocheport* 1974) ou d'architectes qui s'appuient sur la statistique et la démographie. Elles entérinent la catégorisation de la population en fonction de leurs origines (de »Français Nord-Africains« à »immigrés«) sur le modèle des catégorisations coloniales. Les sociologues se penchent plutôt sur la jeunesse, entendue comme un groupe homogène, mais en réalité composé uniquement de garçons (des milieux populaires) qui posent problème dans l'espace urbain: phénomènes de bandes (*du Pouget* 1976), loubards (*Mauger* 1983). En France, la sociologie se caractérise par la pluralité voire l'émiettement de ses spécialités, organisées chacune autour d'une personnalité de référence, d'un laboratoire et parfois d'une revue ou d'une collection chez un éditeur.

Dans le cadre du CADIS, laboratoire créé en 1981, *la sociologie de l'action* initiée par Alain Touraine (»La Voix et le regard«, 1978), a produit une série de recherches autour principalement de Michel Wieviorka et de François Dubet. Ce dernier a précocement développé des enquêtes (entre autres aux Minguettes à Vénissieux en 1984) et des analyses sur les jeunes qui répondent par la violence à une exclusion sociale née de la décomposition de la société industrielle et de la fin des »banlieues rouges«. »La Galère« (titre d'un des livres en 1987):

»C'est ne pas savoir utiliser son temps, c'est être engagé dans des relations fugaces, chercher un emploi sans vraiment le chercher, être délinquant sans l'être véritablement; c'est une manière de vivre la jeunesse dans les quartiers populaires«.

Dans les »Quartiers d'exil« (1992) François Dubet et Didier Lapeyronnie décrivent la désorganisation sociale née de la dissolution de la communauté ouvrière. Les auteurs soulignent que les jeunes sont socialement marginaux, mais culturellement intégrés. Le quartier, de même que la jeunesse des quartiers populaires sont considérées comme des catégories homogènes. Les auteurs présentent la violence émeutière des jeunes comme le moyen d'être reconnus, d'être vus, alors qu'ils sont habituellement marginalisés, exclus et réduits au silence. Le terme d'exclusion s'est imposé en 1991 à la suite de rencontres autour de la Ville organisées par la revue »Esprit« (*Tissot*, 2005). La distinction est faite entre la période d'avant 1981 où l'on se serait préoccupé surtout du bâti (avec le dispositif *Habitat et vie sociale* dans les années 1970), alors qu'ensuite on s'est focalisé sur l'exclusion et la précarité, ainsi que sur l'immigration. Plus tard Michel Wieviorka dans »Violence en France« (1999) insiste lui sur les pannes de »l'intégration« républicaine et le développement de cultures de l'exclusion, comme terreau des fractures communautaristes, voire islamistes.

Autour de Pierre Bourdieu, *la sociologie critique* a publié en 1993 un livre qui a fait date »La misère du monde«, remarqué par sa forme: une série d'entretiens, assez longs, publiés quasi intégralement, avec des personnes très diverses, et accompagnés simplement d'une brève analyse de différents sociologues qui font un panorama, sous différents angles, des »malaises sociaux«. Pour la première fois on donnait la parole à des habitants et à des représentants de l'État dans des quartiers dits »difficiles«. L'entretien avec un principal de collège de Vaulx-en-Velin (Est lyonnais), se battant avec l'énergie du désespoir pour contenir la violence et faire tourner son établissement est particulièrement intéressante pour notre propos. C'est aussi là que se trouvent les premières analyses de Patrick Champagne sur les constructions médiatiques de l'événement »émeute urbaine«.

Après avoir été marquée par les interprétations marxistes sur les luttes urbaines (*LeFebvre* 1970; *Castells* 1972) – si l'on excepte Chamboredon et Lemaire (1970) plus circonspects sur la capacité de mobilisation des habitants des grands ensembles sur des positions de classe la *sociologie urbaine* a exploré la territorialisation des politiques publiques. Initiée par des sociologues, des politologues ou des géographes, la réflexion s'est

concentrée sur l'habitat les grands ensembles (voir bibliographie *Dufaux et alii*, 2003) et sur la politique de la ville, contribuant ainsi à terme à une hyper-localisation de la question urbaine et sociale. La revue »Les Annales de la recherche urbaine« rassemble ainsi des contributions de spécialistes de disciplines diverses autour de numéros thématiques. A noter particulièrement dans le numéro 82 (1999) sur »les échelles de la ville« un article de l'urbaniste Philippe Genestier sur »Le sortilège du quartier: quand le lieu est censé faire lien« où l'auteur met en doute la »la capacité d'un lieu à être un territoire supposé constitutif d'une identité collective«. L'ouvrage de *Liane Mozère, Michel Péraldi et Henry Rey* (1999) a le grand mérite de faire connaître la »littérature grise« (études et rapports non publiés) sur les banlieues. Les auteurs soulignent, au-delà des images convenues, les liens entretenus avec les habitants avec d'autres espaces nationaux ou transnationaux. A l'encontre de certaines descriptions misérabilistes et territorialisantes, ni les banlieues, ni les individus, ne sont complètement refermés sur eux-mêmes. Le dernier ouvrage coordonné par Michel Péraldi (2002) montre, malgré le ralentissement de la »norria«, c'est-à-dire le va-et-vient des migrants entre leur pays d'origine et la France, la réalité des liens transnationaux.

La sociologie de la déviance ou de l'insécurité pose la question des »désordres urbains« (*Duprez/Mucchielli*, 2000), de la violence et de la délinquance juvéniles (voir aussi sur ce sujet, avec d'autres paradigmes explicatifs, ceux de la sociologie de l'action, *Rebughini* 1998).

Deux revues d'orientation très différente expriment le point de vue de la branche de la *sociologie consacrée à la délinquance*: »Déviance et société« et les »Cahiers de la sécurité intérieure«. La dernière citée est une émanation du ministère de l'Intérieur qui soutient des recherches et réunit des experts au sein de L'Institut des Hautes Études de la sécurité intérieure (IHESI). Créé par le ministre socialiste Pierre Joxe en 1989, l'IHESI est le lieu de recyclage des savoirs sociologiques et l'interface entre police, politologues, sociologues, et autorités administratives. Le titre des numéros consacrés à notre étude est indicatif: »Jeunesse et sécurité« (1991), »Un péril jeune« (1997), »Jeunes sans foi ni loi« (2000), »Urbanisme et sécurité« (2001). La revue »*Déviance et société*« (animée jusqu'en 2004 par Laurent Mucchielli) témoigne de la place importante dans le débat politique français de la question de la lutte contre la violence et l'insécurité (et ceci depuis le rapport Peyrefitte de 1977). Les faits-divers de délinquance et de violence des jeunes occupent une place croissante dans l'actualité médiatique et sont présentés comme les manifestations de »nouveaux barbares«, »de plus en plus jeunes et de plus en plus violents [...]« et ceux qui souvent, n'ont pas tout à fait la peau blanche. Du coup, les déclarations les plus alarmistes et les pétitions de principe sécuritaires retrouvent de la voix. Amalgamant les délinquances les plus bénignes avec les plus graves, les analyses d'»experts«, »consultants dans les médias«, réactivent la vieille peur du complot de l'»ennemi intérieur«, ce qui a l'avantage de nous ramener à une histoire longue de la jeunesse populaire et des marginaux. Dans un ouvrage de 2002, Laurent Mucchielli s'efforce d'explicitier les enjeux de ce débat, de décortiquer les discours, de lire les statistiques de l'insécurité et de la violence (atteintes aux biens, agressions, violences à l'école). Enfin, il retrace l'histoire de la délinquance juvénile depuis les années 1950 redonnant ainsi à ce problème de société une perspective économique, sociale et politique. Loin de la crispation sur une vision policière des violences urbaines avec définition stricte d'une échelle normative des émeutes (*Bui Trong* 1998 et 2000), mais sans nier l'existence des problèmes, Mucchielli propose alors quelques réformes de fond pour diminuer la délinquance juvénile. Le sociologue se fait alors prescripteur (de même *Boucher* 2004).

La notion »d'incivilité« a été introduite des États-Unis par le politologue Sébastien Roché. Alors que, dans les études américaines, la notion d'incivilité servait à mettre en lumière le dysfonctionnement des institutions et le laisser-aller dans l'entretien des bâti-

ments et des espaces publics, propice au développement d'une petite délinquance, l'emploi du terme en France est utilisé comme témoin de l'impunité des »délinquants« et de l'inefficacité de la police: les mises en cause gestionnaires sont ainsi effacées de la catégorie »incivilité à la française«. Elle a fait fortune dans les espaces scolaires banlieusards français. En *sociologie de l'éducation*, les analyses les plus utiles sont les études de Jean Paul Payet sur »l'ethnisation« des établissements scolaires et d'Agnès Van Zanten sur l'interpénétration des cultures de la rue et des cultures de l'école. Le recyclage rapide dans la sphère publique des théories des sociologues de l'éducation (entre autres par le magazine »Le Monde de l'éducation«) a contribué à provoquer la fuite des familles des couches moyennes qui ont placé leurs enfants dans les écoles privées ou qui ont trouvé des moyens de contourner la sectorisation scolaire des établissements publics. Le phénomène est noté, par exemple aux Minguettes à Vénissieux (près de Lyon) dès 1975. Le collège est, pour les élèves de 11 à 15 ans, le lieu de mise à distance des normes de l'institution et Agnès Van Zanten (in: Duprez et Mucchielli 2000) souligne cependant qu'il n'y a pas dans les collèges de groupes de sexe homogènes et que l'on trouve à côté de garçons »agités et perturbateurs« et de filles »sérieuses«, des garçons »calmes et attentifs« et des filles »révoltées et peu scolaires«.

Les approches anthropologiques nous permettent de reconsidérer l'expression de la violence dans les sociétés contemporaines: le recours à la violence s'inscrit dans un système de représentations où se dessine une conception du monde. Les »émeutes« ou »violences urbaines« ne doivent donc pas forcément s'interpréter comme des »désordres urbains«, mais peuvent aussi se lire comme l'expression d'autres symptômes qu'il s'agit de décrypter. Dans cette perspective, la dimension culturaliste de la violence est mise en avant. C'est la thèse soutenue par David Lepoutre dans »Cœur de banlieue« (1997). La violence est un trait spécifique de la »culture de rue«. L'emploi de la force physique est légitimée; elle devient un mode de relation et obéit à des codes. La force physique n'exclut cependant pas la relation à l'autre et l'amitié. L'auteur restitue à la violence, hors du cadre interprétatif de la délinquance juvénile, son cadre spécifique. Elle se manifeste par des batailles rangées et des échanges verbaux. Dans cette perspective, l'attention est portée sur le comportement et les attitudes d'affrontement où le corps est largement mis en scène. La question qui se pose est de savoir comment, du côté des acteurs, cette violence est valorisée par la manière de dominer sa peur, par l'expérience du courage et de la force. Il s'agit de se construire une réputation qui sera reconnue par les autres. Cette réputation intériorise des codes spécifiques aux groupes de pairs. Les valeurs de la culture dominante définissent la virilité comme modèle. Les aînés jouent à la fois le rôle d'incitateurs à des actions violentes, de provocateurs et de protecteurs des plus jeunes. On retrouve ici certaines grilles explicatives mises en œuvre dans une histoire longue de la jeunesse.

Les études historiques sont récentes et le plus souvent encore programmatiques (*Fourcaut* 1999). La prise en compte des temporalités et des jeux d'échelle, l'accès aux dossiers des archives nationales, départementales et communales permettent cependant de construire une autre chronologie et de mettre à jour l'impact des traces de la Guerre d'Algérie dans le déclenchement des premiers désordres urbains (*Zancarini-Fournel* 2004).

Au total, ces analyses mettent le plus souvent en avant des paradigmes généralisateurs, parfois prescriptifs, qui globalisent et naturalisent la situation que ce soit au niveau d'un quartier, d'un établissement scolaire ou d'une commune. On manque cruellement d'analyses précises, spécifiques, de suivis et de parcours individuels et familiaux diversifiés.

II. GÉNÉALOGIE DES CATÉGORIES INTERPRÉTATIVES

Importante pour la construction de l'objet d'étude, la question de la *dénomination* – »émeutes« »violences urbaines«, »guérilla urbaine«, ou »désordres urbains« renvoie pour

chacune de ces expressions à une histoire, des récits et des imaginaires sociaux spécifiques. Au croisement des catégories autochtones et des catégories d'analyse, j'ai fait le choix de l'expression «rébellions urbaines» empruntée à la fois au vocabulaire juridique des services de police et de justice («rébellion à agent de la force publique») et à l'historien moderniste Jean Nicolas. Dans l'introduction de «La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale 1681–1789» (2002), il précise l'intérêt d'une approche anthropologique de la violence:

«Le recours collectif à la violence s'inscrit toujours dans le système de représentations par lequel la communauté désigne sa place dans l'ordre du monde. Ces images mentales qui se traduisent en actes renvoient donc à du sens et le conflit est à lire non comme pur désordre, mais comme révélateur d'une cohérence autre.»

Les catégories d'ordre et de désordre sont ici déconstruites par Jean Nicolas avec une approche marquée par l'anthropologie, même s'il se garde d'une vision purement culturaliste. Le sociologue Henri Mendras (2004) reprend également cette définition, mais dans une acception proche de la définition policière. Dominique Duprez et Laurent Mucchielli (2000) préfèrent l'expression «un peu floue, mais non connotée idéologiquement» écrivent-ils de «désordres urbains» qui leur semble plus neutre (mais fait référence à un ordre antérieur ou primitif).

La question de la *délinquance juvénile* n'est pas nouvelle. L'ordonnance du 2 février 1945 a fait prévaloir, jusqu'au milieu des années 1970, l'aspect éducatif sur l'aspect répressif. La réflexion sur la délinquance s'est structurée dans les années 1960–70 autour d'un réseau d'experts, de criminologues de l'ONU, du Conseil de l'Europe et de l'UNESCO. Le problème de la délinquance et de la criminalité est mis sur l'agenda politique français en 1972, année marquée dans la France pompidolienne par les préoccupations de René Pleven (ministre de la Justice, Garde des sceaux) et Raymond Marcellin (ministre de l'Intérieur) au sujet des violences politiques, violences dans la rue et révoltes dans les prisons. Violences politiques et violences juvéniles sont alors liées dans les discours et les politiques publiques mises en œuvre sont contemporaines des premiers désordres urbains à Vaulx-en-Velin (*La Grapinière* 1971) dans l'agglomération lyonnaise. L'hypothèse de Michel Wieviorka (1999) sur la coupure complète entre les deux formes de violence – violences politiques et violences juvéniles ne résiste pas à une analyse historique généalogique. Il faudrait par ailleurs s'interroger sur le sens donné au mot politique et à une description très restrictive cantonnée aux élections et à l'action des hommes politiques, des partis, des syndicats des groupes politiques. Dire que les rébellions urbaines n'ont pas de sens politique, relève d'une conception restrictive du politique.

Avec la publication, chaque année, d'un rapport sur la criminalité en France, fondé sur les statistiques de la police judiciaire, le terme «délinquance» et l'approche quantitative s'imposent.² On trouve dans les archives de merveilleux graphiques pour démontrer l'augmentation de la délinquance et des violences, sans jamais que soit interrogée la manière dont ont été comptabilisées ces statistiques: la révision des catégories en 1972 a fait ainsi presque quadrupler automatiquement le nombre de faits signalés. Le Conseil économique et social consacre un rapport à la jeunesse délinquante en août 1975.³ Si ces catégories ont été saisies par le politique dans le célèbre rapport Peyrefitte de 1977, ce n'est que dix ans plus tard qu'elles sont travaillées par les sociologues, l'élection de François Mitterrand en 1981 ayant représenté un coup d'arrêt à la focalisation sur la délinquance et la sécurité.

Les premiers «désordres urbains» en banlieue se sont produits dix ans plus tôt en septembre 1971 à la Grapinière à Vaulx-en-Velin (Rhône) et n'ont été signalés que par une

2 Archives nationales, Centre des archives contemporaines (désormais AN, CAC) AN 85 0246, article 6. Le rapport «La violence dans la société» a été publié en 1973.

3 Session du 10–11 juin 1975.

brève information dans la presse régionale. Pourtant, ces incidents sont à l'origine, le 15 décembre 1971, d'une circulaire du ministre de l'Équipement Albin Chalandon »relative à l'action sociale et culturelle dans les ensembles d'habitation« qui insiste sur l'animation des grands ensembles et la réalisation de locaux collectifs⁴ ainsi que sur le mauvais entretien des bâtiments et l'anonymat de la gestion. Le projet est repris avec des orientations plus politiques par une commission baptisée »Habitat et vie sociale«, formée des directeurs du ministère de l'Équipement et de représentants d'autres administrations, qui souhaitent établir un équilibre des pouvoirs entre propriétaires, gestionnaires et résidents en vue d'une »cogestion« par des comités de résidents, les jeunes étant alors définis dans ce processus comme »co-acteurs du changement social«. ⁵ On est ici dans un type de références socio-politiques caractéristiques des »années 1968«. ⁶ En avril 1972, un rapport d'Habitat et vie sociale avait pris comme exemple les Minguettes à Vénissieux dans l'agglomération lyonnaise. Était déjà signalé, pour les 6771 familles (dont 20 % d'étrangères⁷) le problème aigu des Harkis⁸, rejetés tant par les Français que par les Algériens; la délinquance juvénile qui se manifeste par »de petits mais fréquents délits« dont une des causes est »le manque de possibilité de loisirs«. ⁹ En juillet 1974, dans un comité interministériel d'aménagement du territoire, un chargé de mission à la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'Action régionale (DATAR), avançait la notion qui fera fortune dans la politique de la ville, quinze ans plus tard, de *zones sensibles*, définies par une concentration forte de travailleurs migrants, et proposait des programmes expérimentaux dans des »zones très sensibles« Vaulx-en-Velin étant cité en exemple. ¹⁰ A noter la création pour la première fois d'une »commission de sécurité des biens et des personnes« qui montre le glissement sémantique conforté par la définition des objectifs d'une politique en direction des immigrés qui préconise d'empêcher »l'immigration sauvage«, slogan depuis 1971 du groupe d'extrême-droite Ordre Nouveau, matrice du Front national. ¹¹ 1973 avec la visibilité de la crise pétrolière avait représenté un tournant dans les discours publics tenus à l'égard des »immigrés« (*Gastaud 2000; Zancarini-Fournel 2001*).

Le glissement des politiques étatiques vers le maintien de l'ordre se marque surtout dans la politique du ministre de la Justice, Alain Peyrefitte qui contribue à imposer les notions de *sécurité* et d'*insécurité* dans le débat public. L'idée du développement du sentiment d'insécurité¹² s'est imposée en 1974 (l'insécurité était dans les réponses des sondés, liée à la question de la crise économique), alors qu'Alain Peyrefitte la relie aux vio-

4 AN 1982/0147, Habitat et vie sociale, note en mai 1974 du chargé de mission à destination du ministre.

5 AN 1982/0147, Habitat et vie sociale, article 1. Colloque de Dourdan février 1973, Robert Lion directeur de la construction. Synthèse des réunions régionales préparatoires diffusée largement aux administrations régionales et départementales et aux maires des grandes villes (Lyon mais aussi les villes de l'Est lyonnais).

6 Sur la notion »d'années 68« voir *G. Dreyfys-Armand/R. Frank/M. F. Lévy/ M. Zancarini-Fournel*, Les années 68. Le temps de la contestation, Paris etc. 2000.

7 La catégorie »famille étrangère« est déterminée par la nationalité du chef de famille, ce qui pose question au regard de la nationalité des enfants nés en France et de nationalité française.

8 Membres d'une harka, troupe auxiliaire de l'armée française, considérés comme des traîtres par les nationalistes algériens et abandonnés en 1962 par le gouvernement français. Des milliers de harkis furent exécutés après l'indépendance de l'Algérie. D'autres ont pu regagner la France avec leurs familles.

9 AN 1982/0147, Habitat et vie sociale, article 1.

10 AN 1982/0147, Habitat et vie sociale, article 4, note à l'attention de Mr Monod, 23 septembre 1974.

11 AN 1982/0147, Habitat et vie sociale, article 3, préparation du VII^e Plan, commission sécurité des biens et des personnes, lutte contre »l'inadaptation sociale«.

12 AN, CAC 19/79 0741, article 3, groupe de travail »violence et économie«.

lences urbaines. Le Comité d'étude sur «la violence, la criminalité et la délinquance», réuni par le ministre le 20 avril 1976, fait le lien entre violences politiques et violences criminelles. Les débats du Comité au cours desquels sont auditionnées des personnalités (Raymond Aron, Pierre Chaunu, Jean Delumeau, Edgar Morin, les maires d'Évry, de Nice et de Grenoble, des experts étrangers en particulier américains, comme Stanley Hoffman – seul Michel Foucault a décliné l'invitation) les débats permettent de voir comment se forment les catégories. Des discussions vives ont lieu sur deux points: la nécessité, pour la sécurité des Français, du maintien ou non de la peine de mort¹³; le lien indissoluble tissé entre délinquance, étrangers et immigrés. Le ministre suggère fortement d'étudier la part des étrangers dans la délinquance¹⁴ et se refuse par ailleurs considérer la notion de violences symboliques des institutions. Raymond Aron dans son audition avait insisté sur la différence entre violence et délinquance, en mettant en exergue la dimension symbolique de la violence et parle aussi, pour en minimiser les effets à long terme, d'une «délinquance semi-violente dans les grands ensembles». Alain Peyrefitte, dans un amalgame surprenant, fait le lien entre la violence en 1968, le terrorisme, la drogue, le prolongement de la scolarité obligatoire et les grands ensembles.¹⁵ L'audition, le 12 octobre 1976, d'Hubert Dubedout, maire de Grenoble, avance à partir de l'exemple d'un de ces grands ensembles grenoblois, le terme de «ghetto»: il décrit l'agressivité d'une quarantaine de jeunes, entre eux et à l'extérieur du quartier: vols, effraction des équipements publics, violences sexuelles, chômage des jeunes contribuent à «créer la notion de ghetto à l'intérieur et à l'extérieur des quartiers populaires». A noter que ces jeunes, auteurs des violences, sont une infime minorité: ils représenteraient 6% des 2400 jeunes de la cité.¹⁶ Les chiffres globaux qui sont publiés mélangent grande criminalité et délinquance: la croissance de sentiment d'insécurité à cause d'une «criminalité de proximité»: «la grande criminalité indiffère, la moyenne inquiète et la petite effraie», telle est la conclusion d'un Inspecteur général de l'administration.¹⁷ Le rapport final issu des travaux de la Commission Peyrefitte, publié en 1977 à la Documentation française, note l'insuffisance des effectifs de police dans la périphérie des grandes agglomérations et suggère de recourir à la méthode dite de l'ilotage expérimentée dans la région lyonnaise depuis 1971. Un comité de suivi des recommandations met en œuvre des comités départementaux qui devront être présidés par les Préfets.¹⁸ Le Comité du Rhône composé d'élus, de chefs de service et de personnalités qualifiées est créé le 25 octobre 1978.¹⁹ Un rapport sur le système de contrôle social de la violence et de la délinquance à partir d'une enquête dans la région lyonnaise, dénonce le manque de coordination du système et la diversité des interprétations.²⁰

«Pour le magistrat, il s'agit de délinquance, pour le policier de désordre, pour le médecin et le sociologue, une inadaptation, pour les travailleurs sociaux, une réaction à la violence de la société.»

L'intervention inaugurale de la commission du Rhône insiste sur la multiplication des bandes liées à la situation économique et sociale, sur le développement de «psychoses collectives» (entretenues par les moyens d'information) et sur le rôle des animateurs so-

13 La proposition d'abolir la peine de mort est finalement adoptée par la commission par six voix contre trois – dont celle du ministre. Vœu non appliqué jusqu'en 1981.

14 AN, CAC 19/79 0741, article 1, 20 avril 1976.

15 AN, CAC 19/85 0246, travaux du Comité Peyrefitte (1976–1977).

16 AN, CAC 1979 0741, article 6, séance du 12 X 1976. La cité a 4800 habitants dont 50% de jeunes. 19% des familles sont étrangères et représentent 27% de la population. 79% des ménages ont un chef de famille employé ou ouvrier. 5% est aussi le chiffre avancé, vingt ans plus tard, par Sébastien Roché, sur le «noyau dur» des jeunes délinquants dans les cités.

17 AN, CAC 85 0246, article 18.

18 AN, CAC 85 0246, article 8, décret du 9 mars 1978 (JO).

19 AN, CAC 85 0246, article 17 et ADR 2511 W 14.

20 AN, CAC 79 07 41, note du 3 janvier 1977.

ciaux, de l'ilotage et de l'éclairage des rues.²¹ La sous-commission sur les statistiques fait la différence entre insécurité subie et insécurité ressentie, en insistant sur les différences entre les deux. La sous-commission sur la violence des jeunes conclut le 19 avril 1979, au poids des violences économiques (liées à la société de consommation) des violences politiques et sociales (le chômage et la crise) et sur la valorisation par les médias des faits divers, des figures du bandit et du truand, et souligne une transgression considérée comme virile de la règle. La troisième sous-commission sur la prévention insiste sur le développement trop rapide de certains quartiers dans des communes nouvelles (+ 82 % pour Vaulx-en-Velin entre 1968 et 1975, + 56 % à Vénissieux alors que la moyenne départementale est de 8 %).²² Une sous-commission «urbanisation et violences» est créée le 14 juin 1979, présidée par le directeur départemental de l'Équipement. L'écart est très grand avec les conclusions du rapport Peyrefitte publié en 1977. Le lien causal entre urbanisme et violence est récusé; il est suggéré de s'interroger sur le rapport entre violence et emploi. La catégorie employée dans cette commission départementale est celle de la «ségrégation» et le lien entre «les vitrines de la société de consommation» (le supermarché Carrefour à Vénissieux) et «l'urbanisation des Minguettes, caractérisée par son gigantisme». Le chômage a, pour les membres de la commission, un lien indiscutable avec la violence. Et surtout la commission conclut en insistant sur la situation des ZUP des Minguettes et de Vaulx-en-Velin qui cumulent les «handicaps socioculturels»: les familles nombreuses, immigrées, le manque d'équipements collectifs et une voirie soit surdimensionnée propice à la vitesse et au bruit (Vénissieux) ou négligée (Vaulx-en-Velin).²³

Tous les rapports soulignent une augmentation de la délinquance juvénile, caractérisée parfois de «petit banditisme», expression qui criminalise les délits (vols à l'arraché, vols de véhicules, vols avec violence, agressions gratuites et destruction de matériel), délinquance attribuée essentiellement «à des ressortissants étrangers» et caractérisé également par une forte prépondérance masculine (neuf garçons pour une fille), par une augmentation des attaques contre les personnes, en particulier pour viols ou harcèlement sexuel. Mais il semble en novembre 1980, y avoir conflit d'interprétation entre services de l'État: alors que le Directeur de la police judiciaire attribue l'augmentation de la «petite et moyenne criminalité», à un problème de société aggravé par la crise économique et sociale actuelle²⁴, le Procureur général (ministère de la Justice) fait un rapport alarmiste:²⁵

«La population est très inquiète de l'augmentation considérable qui n'apparaît pas dans les statistiques des services de police et de gendarmerie de la violence gratuite, agression contre les personnes, les vols à main armée et les agressions sur la voie publique.»²⁶

On voit donc que les politiques divergent selon les orientations ministérielles et leur déclinaison en région est fonction également des acteurs locaux.

Après l'arrivée de la gauche au pouvoir (mai 1981), les notions de sécurité et d'insécurité sont écartées en partie du débat public. Le 14 juillet 1981, minimisant les événements des Minguettes à Vénissieux, constitués en événement national par la médiatisation télévisuelle, «Le Monde», récusant le terme d'émeute en les comparant aux émeutes raciales britanniques de Brixton du printemps 1981 titre: «un été tiède à Vénissieux». Le gouvernement veut prendre en charge les jeunes en difficulté en particulier avec la créa-

21 Archives Départementales du Rhône (désormais ADR) 2511 W 14, séance inaugurale du 15 novembre 1978.

22 ADR 2511 W 14, rapport du 23 janvier 1979.

23 AN, CAC 85 0246, article 17, rapport de juillet 1980 du Comité départemental du Rhône de prévention de la violence et de la criminalité.

24 ADR 1746 W 10, statistiques de la criminalité région de Lyon, 1919–1980, interview de Bouvier au Figaro 1 XI 1980.

25 ADR 2511 W 14, rapport du 26 mars 1979.

26 ADR 1746 W 10, dépêche AFP 270738, 27 novembre 1980.

tion des ZEP (Zones d'éducation prioritaire) à l'été 1981 par le ministre de l'Éducation nationale, Alain Savary: c'est une politique dite de «discrimination positive» qui ouvre la voie à la territorialisation des politiques publiques. On s'est attardé ici sur l'imposition des notions de la sécurité et de l'insécurité par le ministre de la Justice d'alors, Alain Peyrefitte et sur l'exemple lyonnais pour montrer que, contrairement à nombre de publications et d'idées reçues, la politique de la ville ne commence, ni en 1982 avec la création de la politique des DSQ (Développement social des quartiers) et de la DIV (Délégation interministérielle à la ville), ni en 1991 (avec la création du ministère de la Ville). Comme le souligne Michel Wieviorka (*Sociologie du travail*, 2002), les sociologues n'ont pas perçu dans la décennie 1980–90, les mutations socio-politiques, le poids de la question de la sécurité et de l'insécurité, ni le lien entre le changement sociologique du phénomène migratoire, le développement du Front national et l'affirmation de l'islam, deuxième religion en France, comme bouc émissaire dans le déclin de la France et de son identité nationale. En 1992, dans «La France raciste», Michel Wieviorka enregistre cependant l'importance des sentiments de haine et de rejet dans la population, à l'égard en particulier des personnes originaires du Maghreb. Mais la sociologie a soigneusement distingué les études sur le racisme et celles sur la montée de l'insécurité sans faire le lien entre ces deux phénomènes, eux-mêmes largement alimentés par une série d'événements internationaux ou de conséquences en France de ces mêmes événements (attentats à Paris en 1986, affaire Rushdie puis Guerre du Golfe en 1991 et guerre civile en Algérie avec l'action du FIS, première Intifada en Palestine). A l'automne 1989, l'affaire du «foulard» (des fillettes exclues de cours dans un collège pour porter un «foulard»), s'est nourrie des peurs relatives à la mise en cause de la République par la menace communautariste islamiste. L'islamisme, la peur du communautarisme (avec en repoussoir l'exemple américain) et le terrorisme (particulièrement depuis le 11 septembre 2001) deviennent les nouveaux paramètres explicatifs des situations de violences urbaines.

Plus récemment, c'est comme fait social, au sens de Durkheim, que les émeutes urbaines ont été analysées (*Beaud/Pialoux* 2003). La généralisation du phénomène y compris à des villes considérées comme «tranquilles», par exemple en 2001, à Thonon-les-Bains, prospère cité balnéaire au bord du lac Léman, montre que ce ne sont plus seulement les banlieues affectées par la désindustrialisation, l'effritement de la société salariale (*Castel*) et le chômage de masse qui sont touchées et que la question excède largement celle de l'habitat et du cadre de vie. Mais avec toujours dans l'évitement de l'analyse du poids du post-colonialisme dans la situation française.

III. CHANGEMENT DE PARADIGME: DU GROUPE AUX INDIVIDU(E)S

Dépassant le point de vue d'un espace unifiant – le quartier ou la cité – et les grandes catégories interprétatives globalisantes, les études les plus récentes suivent la voie des parcours biographiques et familiaux. Il faut citer en premier lieu les entretiens du jeune Khelkal (jeune homme d'origine algérienne, auteur présumé d'attentat en 1995, abattu par la police) réalisés par un sociologue d'origine allemande (*Dietmar Loch* 2005) et publiés partiellement dans le quotidien «Le Monde» le 7 octobre 1995. L'exemple est devenu emblématique de l'excellence du parcours scolaire d'un «jeune arabe de banlieue» dans un collège du quartier des Noirettes à Vaulx-en-Velin, puis de la lente dégringolade, après sa difficile insertion dans un lycée technique renommé du centre ville, les premiers délits, la prison en 1991, et l'aspiration dans la spirale islamiste jusqu'aux attentats de 1995 et sa mise à mort par la police quasiment en direct à la télévision.

Ce n'est que récemment, en 2001, que Sébastien Roché avec une équipe du CERAT de Grenoble, s'est préoccupé de recueillir de façon approfondie des «paroles de délinquants» pour s'intéresser aux discours et aux motivations énoncées des actes de violence

commis dans l'espace public. En 2004, le sociologue Stéphane Beaud a publié un échange de correspondances par @ avec un jeune d'une cité de la région stéphanoise. On accède ainsi, par cette méthode sociologique peu courante, à la pensée et à l'univers mental d'un de ces jeunes. Un des premiers, le sociologue Ahmed Boubaker a construit sa recherche sur «Les territoires de l'ethnicité» (2003) du point de vue des acteurs de l'immigration, un récit à plusieurs voix, marqué par la diversité des itinéraires individuels; mais il s'agit une vision réduite strictement à une vision masculine, car écrit-il de façon fort discutable, c'est celle du monde unisexué de générations d'immigrés. Les femmes ont été en effet pendant longtemps invisibles dans les recherches des sociologues.

Pourtant, depuis 1989 et la première affaire du «foulard» dans l'espace scolaire, la question des filles musulmanes a été posée (*Gaspard* 1995). De façon récurrente, en 1989, 1994, 2003–04, elle a fait la une de l'actualité. La figure de l'intégriste s'est ainsi imposée, brièvement éclipsée au moment de la coupe du monde de football en juillet 1998 par la figure de la jeune maghrébine, libérée et intégrée, s'exhibant dans la rue sans complexe, cheveux au vent et maquillée, pour soutenir les champions masculins du ballon rond, dont Zinédine Zidane héros de «l'intégration à la française» (*Zancarini-Fournel* 2006). Récemment le problème du rapport entre les sexes et de la place des femmes dans les cités et dans les familles de culture musulmane est apparu dans l'espace public et dans les recherches sociologiques. Nacira Guénif Souilamas s'est penchée sur les itinéraires complexes de «beurettes», qu'elle qualifie de «descendantes d'immigrants nord-africaines» (2000), tout en s'insurgeant contre les stéréotypes virilistes de genre attribués aux garçons arabes (2002) et dénoncés, entre autres, avec l'apparition d'un mouvement «Ni putes ni soumises» (*Amara* 2003) qui proteste contre la condition faite aux filles des banlieues. Les dirigeantes de cette association – qui, au nom de la laïcité et de la République, a reçu divers soutiens politiques de la gauche à la droite – parlent en fait en lieu et place des filles des cités. Le constat que dans certains territoires banlieusards, l'attitude et la vertu des filles seraient sous contrôle des garçons et des hommes, s'est imposé après plusieurs faits divers douloureux construits comme paradigmes de la situation de toutes les filles et du comportement de tous les garçons arabes. Alors que certains sociologues (*Lagrange* 1999) avaient souligné le changement de code sexuel des cités, avec la réinvention et l'imposition d'une tradition arabo-musulmane de contrôle des filles et des femmes, fruit d'une réassurance identitaire des fils – «pour nous les filles c'est le couvre-feu permanent» dit l'une d'entre elles après l'instauration du couvre-feu en novembre 2005 – d'autres sociologues critiquent cette caractérisation généralisante d'attitudes machistes attribuées à tous les garçons arabes (*Guénif/Macé* 2004). En réaction parfois à une volonté d'appropriation du corps des femmes, certaines filles, appelées «crapuleuses», bousculent les codes de genre et se construisent des «carrières déviantes» qui commencent avec le décrochage scolaire et passent par la violence (*Rubi* 2005).

On le voit les parcours individuels des garçons comme des filles sont très divers et plus complexes que ne le décrivent les explications globalisantes sur la jeunesse délictueuse et/ou islamiste des «quartiers difficiles». Cependant, tous et toutes sont confrontés au marquage par le nom patrimonial (et parfois le faciès) qui entraîne une discrimination raciale à l'embauche, dans les lieux de loisirs (discothèques, boîtes de nuit) et plus généralement dans l'espace public où ils et elles sont soumis à des contrôles incessants par la police (*Body-Gendrot* 2003).

On a sans doute sous-estimé, dans nombre d'analyses, les suites post-coloniales dans la société française et l'impact mémoriel de la Guerre d'Algérie. Jean-Paul Payet (1996) parle à propos de la scolarisation de «l'impensé de la genèse coloniale». Dans un essai au titre évocateur, «La gangrène et l'oubli» (1991), Benjamin Stora avait précocement souligné à propos de l'Algérie, ce qu'on peut qualifier aujourd'hui de syndrome, équivalent pour la France à celui de la période de Vichy. En effet, la société comme l'administra-

tion (*de Barros* 2005) sont irriguées en profondeur par les représentations héritées de la période coloniale. Leur réactivation par la propagande du Front national de Jean-Marie Le Pen, depuis ses premiers succès électoraux à Dreux en 1983 (Roy 1990) jusqu'aux élections présidentielles de 2002, comme l'ethnisation, voire la racialisation des relations sociales (*Costa Lascoux* 2001), se confrontent (parfois vivement) dans le même temps à une réactivation mémorielle autour des épisodes judiciaires (procès Papon en 1997), médiatiques (dénonciation de la torture en Algérie en 2000), ou législatifs (article 4 sur «le bilan positif de la colonisation» de la loi de février 2005, annulé par le conseil constitutionnel en décembre 2005), alors même que des associations appellent «au devoir de -mémoire» autour des exactions coloniales (l'esclavage, comme la manifestation sanglante du 17 octobre 1961 contre les Algériens).

Récemment deux livres qui ont des points communs méthodologiques (observation participante, entretiens approfondis avec des personnes et suivis de parcours individuels et familiaux) ont contribué à la déconstruction des paradigmes explicatifs globaux et souligné le rôle actif et citoyen de militants de cité, descendants de familles ayant immigré, dans la construction de modèles de mobilisation et de politisation par l'action collective. Les institutions municipales (*Masclat* 2003) ou judiciaires (*Coutant* 2005) peuvent (ou non) offrir une forme de reconnaissance sociale qui permette de lutter contre la ségrégation et l'abandon des habitants «immigrés» des quartiers populaires.

Il serait nécessaire de s'appuyer sur ces nouveaux paradigmes pour écrire une histoire cumulée et comparée des différents épisodes de rébellions urbaines qui ont agité les banlieues françaises depuis plus de trente ans, témoins de l'impensé colonial et de l'apartheid social, une histoire croisée avec d'autres phénomènes de même nature dans les pays européens (Paola Rebughini l'a fait pour Lyon et Milan) qui ferait sans doute également avancer la connaissance d'une histoire sociale des villes européennes dans le second XX^e siècle. Elle pourrait ainsi contribuer à construire un modèle urbain démocratique à une échelle post-nationale et européenne.

IV. BIBLIOGRAPHIE CHRONOLOGIQUE

La bibliographie ne peut être exhaustive. Ont été cités ouvrages et articles qui ont eu une importance spécifique ou qui témoignent d'une nouvelle grille interprétative. Sauf mention contraire, le lieu d'édition est Paris (Livres et articles).

1970

CHAMBOREDON, JEAN-CLAUDE/LEMAIRE, MADELEINE, Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement, in: *Revue française de sociologie*, 1970, 11 (1), S. 3–33.

LEFEBVRE, HENRI, *La révolution urbaine*, Gallimard, 1970 Paris.

1971 Premiers actes de rébellion urbaine à Vaulx-en-Velin (La Grapinière) Rhône

CHAMBOREDON, JEAN-CLAUDE, La délinquance juvénile. Essai de construction d'objet, in: *Revue française de sociologie*, 1971. n° 43, S. 335–377.

1972

CASTELLS, MANUEL, *La question urbaine*, Maspéro, Paris 1972.

1974

ROCHEFORT, RENÉE, Les familles maghrébines dans la communauté urbaine de Lyon, rapport de recherche, université de Lyon 2/INED, 1974.

1976

DU POUGET DE NADAILLAC, BRUNO, Les groupes adolescents de banlieue, Lyon, Federop, 1976.

1977

PEYREFITTE, ALAIN (Hrsg.), Réponses à la violence, La Documentation française, 8 Bde., 1977 (Rapports du Comité d'étude sur la violence, la criminalité et la délinquance dirigé par Alain Peyrefitte, Garde des sceaux).

1981 Incidents aux Minguettes »été chaud« à Vénissieux (Rhône)**1983 Marche des Beurs pour l'égalité**

MAUGER, GÉRARD/FOSSÉ-POLLIAK, CLAUDE, Les Loubards, in: Actes de la recherche en sciences sociales, n° 50, 1983, S.49–67.

1985

BECKER, HOWARD, Outsiders, Métallé, 1985 (traduction édition de 1963), préface de Jean-Michel Chapoulie.

BEGAG, AZOUZ, L'immigré et sa ville, Lyon, PUL, 1985.

TETARD, FRANÇOISE, Délinquance juvénile: stratégie, concept ou discipline, in: Actes des V^{èmes} journées internationales de Vaucresson, 1985, Bd. 2, S.125–147.

1986

TILLY, CHARLES, La France conteste. De 1600 à nos jours, Fayard, Paris 1986.

1987

DUBET, FRANÇOIS, La galère: jeunes en survie, Fayard, Paris 1987.

KEPEL, GILLES, Les banlieues de l'islam, Seuil, Paris 1987.

VIEILLARD-BARON, HERVÉ, Chanteloup les Vignes, le risque du ghetto, in: Esprit, n° 131, S. 9–23.

1989 Première affaire des foulards à Creil dans l'Oise**1990 Émeute Le Mas du Taureau à Vaulx-en-Velin**

ROY, OLIVIER, Dreux: de l'immigration au ghetto ethnique, in: Esprit, n°159, S. 5–10.

1991

BEGAG, AZOUZ, La ville des autres, Lyon, PUL, Paris 1991.

DELARUE, JEAN-MARIE, Banlieues en difficulté: la relégation, Syros-Alternatives, Paris 1991.

DONZELOT, JACQUES, Face à l'exclusion, Esprit, Paris 1991.

JACQUIER, CLAUDE, Voyage dans dix quartiers européens en crise, L'Harmattan, Paris 1991.

L'insécurité urbaine et les politiques locales, in: Déviance et Société, n° spécial, Bd.15, n° 3, 1999, S. 233–275.

1992

DUBET, FRANÇOIS et *LAPEYRONNIE, DIDIER*, Quartiers d'exil, Le Seuil, Paris 1992.

JAZOULI, ADIL, Les Années banlieue, Seuil, Paris 1992.

SIMON, PATRICK, Banlieues: de la concentration au ghetto, in: *Esprit*, n°182, S. 58–64.

WIEVIORKA, MICHEL, La France raciste, Seuil.

1993

BODY-GENDROT, SOPHIE, Ville et violence. L'irruption de nouveaux acteurs, PUF, Paris 1993.

BOURDIEU, PIERRE, (Hrsg.) La misère du monde, Seuil, Paris 1993.

ROMAN, JOËL, (Hrsg.), Ville, exclusion et citoyenneté, in: *Esprit*, Entretiens de la ville II, Paris 1993.

ROY, OLIVIER, les immigrés dans la ville: peut-on parler de tensions ethniques?, in: *Esprit*, n°191, S. 41–53.

1994

BEGAG, AZOUZ/DELORME, CHRISTIAN, Quartiers sensibles, Le Seuil, Paris 1994.

1995

CASTEL, ROBERT, La métamorphose de la question sociale, Fayard, Paris 1995.

GASPARD, FRANÇOISE/KHOSROKHAVAR, FARHAD, Le foulard et la République, La Découverte, Paris 1995.

1996

BACHMANN, CHRISTIAN/LE GUENNEC, NICOLE, Violences urbaines, Ascension et chute des classes moyennes à travers cinquante ans de politique de la ville, Albin Michel, Paris 1996. (2^{ème} édition Hachette, coll. Pluriel, 2002, avec post-face inédite).

COUSTRAS, JACQUELINE, Crise urbaine et espaces sexués, Armand Colin, Paris 1996.

DURET, PASCAL, Anthropologie de la fraternité dans les cités, PUF, Paris 1996.

FOURCAUT, ANNIE (Hrsg.), La ville divisée. les ségrégations urbaines en questions. France XVIIIe-XXe siècles, Créaphis, Paris 1996 (introduction).

PAYET, JEAN-PAUL, La scolarisation des enfants et des jeunes issus de l'immigration, in: *Revue française de pédagogie*, n°117, 1996, S. 89–111.

REY, HENRI, La peur des banlieues, Presses de Sciences Po, coll. La bibliothèque du citoyen.

1997

BACHMANN, CHRISTIAN/NICOLE LE GUENNEC, Autopsie d'une émeute, Albin Michel, Paris 1997 (sur la ville de Melun)

LEPOUTRE, DAVID, Cœur de banlieue. Codes, rites et langages, Éditions Odile Jacob, Paris 1997.

1998

BODY-GENDROT, SOPHIE, Les villes face à l'insécurité. Des ghettos américains aux banlieues françaises, Bayard éd., Paris 1998.

BOYER, HENRI/LOCHARD, GUY, Scènes de télévision en banlieues 1950–1994, L'Harmattan/INA, Paris 1998.

BUI TRONG, LUCIENNE, Les rapports des jeunes avec l'autorité policière, in: *Ville École intégration*, n° 112, mars 1998.

MUCCHIELLI, LAURENT, Violences urbaines, réactions collectives et représentations de classe chez les jeunes des quartiers relégués de la France des années 1990, in: *Actuel Marx*, 1999, 26, S. 85–108.

REBUGHINI, PAOLA, La violence juvénile dans les quartiers populaires. Étude comparative des périphéries de Lyon et de Milan, THÈSE EHESS, 1998, Lille, Atelier de reproduction des thèses.

ROCHÉ, SEBASTIAN, Sociologie politique de l'insécurité. Violences urbaines, inégalités et globalisation, PUF, Paris 1998.

1999

BOUBEKER, AHMED, Familles de l'intégration, Stock, Paris 1999.

FOURCAUT, ANNIE, Les habits neufs des politiques de la ville depuis 1980, in: *Vingtième siècle*, Revue d'histoire, 64, octobre 1999, S.113–119.

MOZERE, LIANE/PERALDI, MICHEL/REY, HENRY, Intelligence des banlieues, la Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, Paris 1999.

WIEVIORKA, MICHEL *et alii*, Violence en France, Seuil, Paris 1999.

2000

BUI TRONG, LUCIENNE, Violences urbaines des vérités qui dérangent, Bayard, Paris 2000 (directrice depuis 1991 du service »Violences urbaines« des Renseignements généraux, devenu »Villes et banlieues«. Elle a créé une échelle des violences urbaines en huit degrés qui va du vandalisme de l'environnement avec incendie – premier degré – à l'émeute ou guérilla urbaine – 8ème degré –).

DUPREZ, DOMINIQUE/MUCCHIELLI, LAURENT (Hrsg.), Déviance et Société, 2000, vol 24.

GASTAUD, YVAN, L'immigration et l'opinion publique en France sous la V^e République, Seuil, Paris 2000.

GUÉNIF SOUILAMAS, NACIRA, Des »beurettes« aux descendantes d'immigrants nord-africains, Grasset/Le Monde, Paris 2000.

ZANCARINI-FOURNEL, MICHELLE, La construction d'un »problème national«: l'immigration. 1973, un tournant?, in: *Cahiers de la Méditerranée*, Politique et altérité. La société française face au racisme, n°61, décembre 2000, S. 147–157.

2001

BORELLI, LAURENT, Renseignements généraux et violences urbaines, in: *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 136–137, mars 2001, S.95–103.

COLLOVALD, ANNIE, Des désordres sociaux à la violence urbaine, in: *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°136–137, mars 2001, S.104–113.

COSTA-LASCOUX, JACQUELINE, L'ethnisation du lien social dans les banlieues françaises, in: *Revue européenne des migrations internationales*, 2001, n° 17, S. 123–138.

LAGRANGE, HUGUES, De l'affrontement à l'esquive, Syros, Paris 2001.

MUCCHIELLI, LAURENT, Violences et insécurité. Fantômes et réalités dans le débat français, La Découverte, Paris 2001.

RÉA, ANDRÉ, Jeunes immigrés dans la cité, Bruxelles, Labor, 2001 (sur les émeutes de 1991 de Forest en Belgique).

ROCHÉ, SEBASTIAN, La délinquance des jeunes. Les 13–19 ans racontent leurs délits, Seuil, Paris 2001.

2002

AMORIM, MARILIA (Hrsg.), Images et discours sur la banlieue, Ramonville, Erès 2002.

BEAUD, STÉPHANE, 80% d'élèves au bac. Et après?, La Découverte, coll. Textes à l'appui/enquêtes de terrain, Paris 2002.

GUENIF SOULEIMAS, NACIRA, L'enfermement viriliste: des garçons arabes plus vrais que nature, in: *Cosmopolitiques*, S. 47–59.

MUCCHIELLI, LAURENT, L'évolution de la délinquance juvénile: Essai de bilan critique, in: *Vie sociale*, 2002, n°3, S.21–47.

NICOLAS, JEAN, La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale 1681–1789, Seuil, Paris 2002.

PÉRALDI, MICHEL (Hrsg.), La Fin des norias? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée, Maisonneuve et Larose/Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme, coll. Frontières, villes: lieu de passage, Paris/Aix-en-Provence, 2002, 495 S.

PERALVA, ANGELINA/MACÉ, ERIC, Médias et violences urbaines. Débats politiques et construction journalistique, IHESI/La Documentation française, coll. La sécurité aujourd'hui, Paris 2002.

ROCHÉ, SEBASTIAN, Tolérance zéro? Incivilité et insécurité, Odile Jacob, Paris 2002.

RUBI, STÉPHANIE, Les comportements ›déviants‹ des adolescentes des quartiers populaires: être ›crapuleuses‹, pourquoi et comment? In: *Travail, genre et société*, n° 9, avril 2003, S. 39–70.

WIEVIORKA, MICHEL, Le sociologue et l'insécurité, *Sociologie du travail* 44, 2002, S. 557–569.

2003

AMARA, FADELA, Ni putes ni soumises, La Découverte, coll. Cahiers libres, Paris 2003.

BEAUD, STÉPHANE, PIALOUX, MICHEL, Violences urbaines, violences sociales: Genèse des nouvelles classes dangereuses, Fayard, Paris 2003.

BODY-GENDROT, SOPHIE/WIHTOL DE WENDEN, CATHERINE, Police et discriminations raciales. Le tabou français, Éditions de l'Atelier, Paris 2003.

BOUBEKER, AHMED, Les Mondes de l'ethnicité. La communauté d'expérience des héritiers de l'immigration maghrébine, Paris, Balland, coll. »Voix et Regards«.

COUSTRAS, JACQUELINE, Les peurs urbaines et l'autre sexe, L'Harmattan, coll logiques sociales, Paris 2003.

DONZELOT JACQUES (Hrsg.), Faire société. La politique de la ville aux États Unis et en France, Le Seuil, Paris 2003.

DUFAUX, FRÉDÉRIC/FOURCAUT, ANNIE/SKOUTELSKY, RÉMY, Faire l'histoire des grands ensembles, bibliographie 1950–1980, ENS-Éditions, Lyon 2003.

MASCLET, OLIVIER, La gauche et les cités, La Dispute, Paris 2003 (2^{ème} édition 2006).

MENDRAS, HENRI, Délinquance et rébellion en France et en Europe, in: *Revue de l'OFCE*, janvier 2003/84, S. 223–240.

2004

AMRANI, YOUNÈS/BEAUD, STÉPHANE, Pays de malheur! Un jeune de cité écrit à un sociologue, La Découverte, Paris 2004.

BOUCHER, MANUEL, Repolitiser l'insécurité. Sociologie d'une ville ouvrière en recomposition, (sous-titré Perspectives de réflexion pour combattre les conséquences du retour de l'incertitude de l'existence), L'Harmattan, Paris 2004

GUENIF SOULEIMAS, NACIRA/MACÉ, ERIC, Les féministes et le garçon arabe, éditions de l'Aube, Paris 2004.

ZANCARINI-FOURNEL, MICHELLE, Généalogie des rébellions urbaines en temps de crise, *Vingtième siècle*, in: Revue d'histoire, 2004, n° 84, octobre-décembre, S. 119–127.

2005 Émeutes dans les banlieues françaises à partir de Clichy-sous-bois

COUTANT, ISABELLE, Délit de jeunesse. La justice face aux quartiers, La Découverte, coll. Textes à l'appui/enquêtes de terrain, Paris 2005.

DE BARROS, FRANÇOISE, Des Français musulmans d'Algérie aux ›immigrés‹. L'importation de classifications coloniales dans les politiques du logement en France, in: Actes de la recherche en sciences sociales, n° 159, septembre 2005, S. 26–45.

LOCH, DIETMAR, Jugendliche maghrebinischer Herkunft zwischen Stadtpolitik und Lebenswelt, VS Verlag, Wiesbaden 2005.

RIGOUSTE, MATHIEU, Le langage des médias sur les ›cités‹: représenter l'espace, légitimer le contrôle, in: Hommes et migrations, 2004, n° 122, S. 74–81.

RUBI, STÉPHANIE, Les »crapuleuses«, ces adolescentes déviantes, PUF/Le Monde, Paris 2005.

TISSOT, SYLVIE, Les sociologues et la banlieue: la construction savante du problème des ›quartiers sensibles‹ (1985–1995), in: Genèses, 60, »La ville des savants«, septembre 2005, S. 57–75.

2006

MOULIER BOUTANG, YANN, La révolte des banlieues ou les habits neufs de la République, Éditions Amsterdam, 2006.

ZANCARINI-FOURNEL, MICHELLE, Processus d'ethnisation et construction du genre dans les rébellions urbaines du très contemporain, in: Cahiers Masculin/Féminin, *CHRISTINE PLANTÉ/LAURENCE TAIN* (Hrsg.), Presses universitaires de Lyon, Lyon 2006.

Sexisme et racisme, le cas français, in: Nouvelles Questions Féministes, vol.25 n° 1, 2006.